



# UTeQ Lille-Sud. Alliance vous informe.

Par télégramme **additif** ( ! ) du 24 février 2009, un appel à candidature national est lancé pour la première création d'une **Unité Territoriale de Quartier** sur le département du nord.

Cette unité sera implantée à Lille-sud.

Quelles seront ses missions et prérogatives ?

Selon la note émanant de la direction centrale datée d'avril 2008,

*« Les unités territoriales de quartier, avec des effectifs dédiés et sur un territoire parfaitement circonscrit, ont pour objectif de lutter contre la délinquance et les violences urbaines, de rechercher le renseignement opérationnel et de développer le lien de confiance entre la police et la population.*

*La mission première des UTeQ sera, ainsi, de développer le lien de confiance et les contacts avec la population, sur les quartiers sensibles où elles seront implantées, en luttant contre les faits de délinquance, de violence et les trafics, en identifiant les délinquants ou les fauteurs de trouble et en procédant à leur interpellation, au besoin avec le renfort des autres unités de la sécurité publique : brigades de sûretés urbaines, unités de sécurité de proximité, brigades anticriminalité. Les UTeQ bénéficieront de l'appui, dans leurs composantes civiles et tenue, des compagnies de sécurisation, ces dernières étant un complément indispensable de leur action.*

*Les UTeQ seront organisées en patrouilles pédestres ou portées. (...) Il ne saurait être question de confier le traitement de procédures judiciaires ou administratives aux fonctionnaires des UTeQ, le suivi de cette mission les immobilisant à l'intérieur des locaux de police.*

*Selon les quartiers, chaque vacation sera assurée par 8 à 10 policiers, réellement présents sur le terrain, ce qui nécessite l'affectation d'un effectif global de 21 à 24 policiers par UTeQ «.*

Alliance observera avec attention le renfort extérieur qui sera octroyé par l'administration pour la création de cette première UTeQ.

Il serait préjudiciable de créer, à nouveau, un service spécialisé avec même en partie des effectifs locaux !

Au contraire de l'**UHSI**, du **SISTC**, de la **CDI**, du **CIC** départemental, du **Service Départemental de Nuit** et enfin de la **BAC** départementale, l'**UTeQ Lille-sud** se doit d'être créée avec un apport complet d'effectif !

PS : les candidatures doivent être transmises avant le 09 mars 2009.

Pour tout complément d'info n'hésitez pas à contacter vos représentants ou le bureau zonal.